

Le monde est beau

# Costa del Sol Courts et longs séjours Hiver 2011-2012

RÉSERVEZ TÔT  
ET ÉPARGNEZ JUSQU'À  
**330 \$**  
PAR COUPLE\*



**VOL DIRECT DE MONTRÉAL VERS MALAGA LES LUNDIS À COMPTER DU 30 JANVIER 2012**

**FORFAITS BALNÉAIRES** Vols, hébergement et transferts

Prix valides pour les départs du 30 janvier, 6 et 13 février

### ECUADOR PARK APARTMENTS ★★



Studio avec cuisinette équipée

7 NUITS	14 NUITS	21 NUITS	28 NUITS
<b>999 \$</b>	<b>1099 \$</b>	<b>1299 \$</b>	<b>1469 \$</b>

### FLATOTEL INTERNATIONAL ★★★



Studio avec cuisinette équipée

7 NUITS	14 NUITS	21 NUITS	28 NUITS
<b>1129 \$</b>	<b>1339 \$</b>	<b>1599 \$</b>	<b>1859 \$</b>

### APARTHOTEL VISTAMAR ★★★★



Studio avec cuisinette équipée

7 NUITS	14 NUITS	21 NUITS	28 NUITS
<b>1139 \$</b>	<b>1349 \$</b>	<b>1629 \$</b>	<b>1889 \$</b>

### SUNSET BEACH CLUB APARTMENTS ★★★★★



Appartement avec cuisinette équipée

7 NUITS	14 NUITS	21 NUITS	28 NUITS
<b>1179 \$</b>	<b>1399 \$</b>	<b>1679 \$</b>	<b>1969 \$</b>

Autres hôtels, excursions et locations de voiture également disponibles. Renseignez-vous!



**Départs de Montréal.** Prix par personne en occupation double, incluant les taxes et frais applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valable pour les nouvelles réservations individuelles effectuées à partir du 16 août 2011, sous réserve de disponibilité. En cas de disparité entre ce feuillet et les prix en système, ces derniers ont priorité. \*Économie de 165\$ par personne est incluse dans le prix et s'applique à l'hôtel Sunset Beach Club Apartments, aux départs du 30 janvier, 6 et 13 février pour un séjour de 28 nuits. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Collection Europe Hiver 2011-2012 de Vacances Transat. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2 // 15 août 2011

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages*.